

Les signataires de la lettre ouverte

Les élus fédéraux en force: Christine Defraigne, présidente du Sénat; Sophie Wilmès, ministre fédérale du Budget; François Bellot, ministre fédéral de la Mobilité; la députée Katrin Jadin; les députés Gautier Calomme, Fabian Culot (député wallon), Gilles Foret, Benoît Friart et Benoît Piedbœuf. A l'origine de la lettre appelant à la refédéralisation, on trouve Mathieu Bihet, président des Jeunes MR.

■ Après Alexander De Croo (Open VLD), les libéraux francophones appellent à une refédéralisation de compétences.

■ Cela ne devrait pas plaire à la N-VA.

■ Une stratégie pour neutraliser l'option confédéraliste ?

Plusieurs peintures du MR appellent à une refédéralisation

La N-VA a une force: la capacité à structurer son projet politique sur le long terme. Même ses ennemis politiques le reconnaissent. Son moteur conceptuel pour l'avenir institutionnel de la Belgique a un nom: le confédéralisme. Deux entités indépendantes – la Flandre et la Wallonie – se concerteraient pour gérer en commun quelques maigres compétences. Bruxelles serait alors cogérée par les Flamands et les Wallons. Face à cette vision des nationalistes, les autres formations politiques n'opposent pas grand-chose, semblent hésiter, se divisent: être fédéraliste, régionaliste ou même confédéraliste ?

Au MR, en particulier, l'option régionaliste, portée par Jean-Luc Crucke (*"Le fuit régional l'emportera un jour"*, a-t-il prophétisé) ou encore Pierre-Yves Jeholet, semblait avoir gagné du terrain dans un parti qui est intellectuellement plutôt tourné vers l'Etat fédéral et ses grandes compétences (Fiscalité, Sécu, Politique étrangère, Justice, Intérieur...).

Mais, au MR, les partisans d'une refédéralisation se font désormais entendre.

Deux ministres fédéraux signataires

A l'initiative des Jeunes MR, plusieurs responsables libéraux de premier plan lancent un appel à la refédéralisation de compétences par une lettre ouverte publiée par "La Libre". Deux ministres fédéraux, Sophie Wilmès et François Bellot, la présidente du Sénat, Christine Defraigne, et plusieurs députés, se prononcent en faveur d'un retour au niveau fédéral de matières qui lui avaient été en partie retirées par les réformes de l'Etat successives: la Mobilité, l'Energie, le Commerce extérieur, la Santé...

La famille libérale est en phase

Les mandataires MR signataires de la lettre

ouverte sont en fait sur la même ligne que le vice-Premier ministre Open VLD, Alexander De Croo. Dans "La Libre" du week-end dernier, le libéral flamand s'est livré à un plaidoyer en faveur de la refédéralisation (et de la création d'une circonscription électorale fédérale). Pour lui, la répartition actuelle des compétences entre le fédéral et les entités fédérées rend toute décision compliquée et lente: *"La génération de décideurs politiques des années 80 nous a donné un fameux héritage: un système institutionnel incompréhensible"*, expliquait-il.

Pour lui, l'idéal institutionnel de la N-VA aggraverait la situation car francophones et Flamands ne se verraient plus que pour gérer les problèmes, sans définir un projet commun. *"L'idée du confédéralisme, c'est de créer le conflit permanent"*, avait-il également lancé. Cette petite phrase avait provoqué en début de semaine de fortes réactions en Flandre, mais pas de la N-VA qui n'avait pas souhaité répliquer.

Les nationalistes flamands refuseront-ils de commenter le nouvel appel à la refédéralisation venant, cette fois, du MR ? C'est très sensible car MR et

N-VA sont alliés au sein de la "suédoise". Et on peut difficilement imaginer que le Premier ministre Charles Michel n'ait pas été prévenu de cette sortie médiatique provenant, notamment, de deux de ses ministres au fédéral et de la présidente du Sénat...

Un avertissement à De Wever

Voilà, en tout cas, le jeu institutionnel qui se clarifie. S'il devait y avoir une nouvelle réforme de l'Etat après les élections de 2019, la N-VA devrait chercher ses alliés ailleurs que chez les libéraux, dont plusieurs poids lourds optent ici pour un renforcement pragmatique de ce qu'il reste de l'ancien Etat unitaire.

Politiquement, cet appel à la refédéralisation est aussi un avertissement lancé à Bart De Wever: si le président de la N-VA veut ouvrir le débat communautaire en 2019, c'est une refédéralisation qu'il pourrait récolter à la place du confédéralisme. Une stratégie du MR pour laisser le communautaire au frigo cinq ans de plus et assurer la reconduction du gouvernement Michel ?

Frédéric Chardon

LA LETTRE OUVERTE

“Un tabou est tombé”

Un tabou est donc enfin tombé. Ce qui, il y a peu, était encore un gros mot, réservé aux salons feutrés et aux “offs” des journalistes, semble entrer dans le lexique politique. Ce mot: “refédéralisation”. En d’autres termes, remonter au niveau de l’Etat fédéral des compétences qui, dans le passé, ont été transférées aux entités fédérées. Cette idée rencontre de plus en plus d’adeptes. Au point de déconstruire les clivages politiques actuels? De constituer un véritable courant transpartisan dans le paysage politique belge?

Il faut dire que l’actualité a joué en faveur de la “refédéralisation”. En 2014, l’avènement de coalitions politiques – parfois radicalement – asymétriques a montré toute la difficulté du fédéralisme de coopération belge. En particulier, lorsque certaines compétences ont été éclatées entre différents niveaux de pouvoir, dans une logique qui peut parfois nous dépasser. Alors que la Cop21 battait son plein à Paris, nos quatre (!) ministres du Climat – pour un pays de 30 000 km², rappelons-le – peinaient à se mettre d’accord sur les futures ambitions climatiques de la Belgique. Alors que l’Etat fédéral envisage de sortir du nucléaire, il doit pouvoir compter sur le développement des énergies renouvelables... qui sont la prérogative des Régions. Alors qu’un jeune réussit son examen de conduite à Waterloo, il ne se voit pas délivrer son permis de conduire par les autorités communales car... il est domicilié en Flandre. Typiquement belge. Même constat pour l’interdiction d’achat de véhicules diesel, pour les zones “low emission” de véhicules avec des normes différentes selon les régions ou les difficultés majeures d’établir une véritable vision interfédérale de la mobilité articulée autour de l’intérêt des citoyens et des entreprises.

“Un principe simple: efficacité”

Climat, Energie, Mobilité, Commerce extérieur, Santé, les possibilités de refédéraliser ne manquent pas. Evidemment, la volonté n’est pas de ressusciter la “Belgique de papa” qui n’a plus de sens dans le contexte politique contemporain. D’ailleurs, toutes les compétences citées ici n’ont pas vocation à être refédéralisées dans leur intégralité. Mais le fédéralisme belge doit reposer sur un principe simple: l’efficacité. L’efficacité répond à deux impératifs démocratiques de nos sociétés modernes. Tout d’abord, elle permet de remédier aux problèmes de façon plus rapide et mieux coordonnée. Ensuite, elle entraîne de facto une rationalisation des structures et du personnel et, par conséquent, crée des économies dans les dépenses publiques. A l’heure où notre dette dépasse les 100% de PIB, ce n’est donc pas négligeable.

Aux jeunes MR, nous souscrivons à cette volonté d’efficacité des pouvoirs publics. C’est pourquoi, très tôt déjà, nous avons préconisé une refédéralisation du Climat et de certains pans des compétences énergétiques. Qui peut croire que les enjeux climatiques, par exemple, sont fondamentalement différents entre Wavre et Louvain? A cela devra s’ajouter la question du rôle de l’Etat fédéral. Aujourd’hui, sans pouvoir réel sur les entités fédérées, il doit néanmoins endosser la responsabilité de leurs décisions face à des organisations comme la Commission européenne. Les matières agricoles ou budgétaires en sont un très bon exemple.

Le fédéral serait un juge

Certes, il serait contre-productif de plaider pour le retour d’un Etat fédéral tout-puissant, apte à imposer sa volonté aux autres entités. Néanmoins, l’idée d’un Etat fédéral capable d’endosser un rôle de juge dans la concertation entre les différents niveaux de pouvoir pourrait mettre de l’huile dans les rouages grinçants du processus décisionnel belge. La refédéralisation est une question sensible. Elle est une opportunité peut-être inespérée pour certains mouvements politiques d’ouvrir à nouveau la boîte de Pandore institutionnelle. Mais elle est aussi une question incontournable. Dans une société au rythme effréné qui impose lisibilité, transparence ainsi qu’une grande capacité d’adaptation et d’anticipation, nous devons fournir les armes adéquates aux pouvoirs publics. Tout simplement, car cela représente avant tout un enjeu démocratique majeur.

Si nous ne modernisons pas notre Etat, si nous ne fluidifions pas notre manière de prendre des décisions politiques, les citoyens se tourneront à un moment donné vers ceux qui promettent en permanence l’efficacité souvent à grand renfort d’autoritarisme et de “yaka”. Des systèmes verticaux et ultra-centralisés dont l’histoire a démontré qu’ils n’étaient bien souvent que des mirages à l’opposé de notre idéal libéral.